



## **MHNQ 2025 - Thème central**

### **Histoire des Afro-Canadiens :**

### **Éduquer et Inspirer**

Le thème de cette année vise à sensibiliser les communautés noires et afro-descendantes de Québec, ainsi que l'ensemble de la société, à l'importance de connaître et de comprendre l'histoire des Afro-Canadiens. En mettant en lumière les contributions, les défis et les succès de ces communautés, nous pourrons éduquer et inspirer les générations actuelles et futures à travers des activités ayant pour objectifs :

- Volet 1 : Éducation - Sensibilisation
  - a. Promouvoir une meilleure compréhension de l'histoire des Afro-Canadiens.
  - b. Partager les contributions des Afro-Canadiens à la société québécoise et canadienne.
  - c. Sensibiliser à l'importance de la diversité et de l'inclusion dans la société.
- Volet 2 : Inspiration - Motivation
  - a. Mettre en avant des figures historiques et contemporaines afro-canadiennes qui ont inspiré et continuent d'inspirer par leur résilience et leur succès.
  - b. Encourager les jeunes des communautés noires et afro descendantes à s'engager et à s'impliquer dans leur communauté et au-delà.
  - c. Favoriser l'émergence de nouveaux leaders et modèles positifs au sein des communautés noires et afro descendantes.

*Les activités proposées pourront se décliner en conférences, tables-rondes, manifestations sportives, ateliers de cuisine saine, galas de reconnaissance, commémorations, etc. Elles devront offrir à la clientèle des opportunités pouvant aider à leur pleine participation dans la collectivité et développer un sentiment d'appartenance.*

*La Table de concertation veut soutenir les initiatives des organismes partenaires.*

## **Axes thématiques**

- **Histoire, mémoire et citoyenneté**

Cette thématique regroupe les activités qui favorisent la transmission des savoirs (mémoire) et une meilleure connaissance de notre histoire commune (fierté civique).

Les objectifs de ces activités sont les suivants :

- Assurer que les membres des communautés noires et afro-descendantes de Québec puissent pleinement exercer leurs droits dans les domaines économique, social, culturel, civil et politique.
- Encourager ces communautés à s'affirmer, car elles jouent un rôle essentiel dans le bien-être social et mental de la société.
- Promouvoir leur participation égale au développement de Québec, en les encourageant à s'impliquer davantage dans leur milieu de vie, afin de renforcer leur sentiment de valorisation.
- Célébrer leur précieuse contribution au passé, au présent et à l'avenir de la ville de Québec.

*Ces activités peuvent se déployer à travers des conférences, des tables rondes, des projections de séries documentaires, des visites de lieux historiques, etc.*

- **Art, musique et sport**

Cette thématique regroupe les activités qui favorisent la compréhension interculturelle, le partage et le rapprochement entre les communautés. Elles permettent de mettre en lumière l'importance de la santé physique et du sport dans les communautés noires et afro-descendantes.

Il s'agit d'activités qui, grâce à leur pouvoir rassembleur, offrent une occasion de créer des liens de confiance et de solidarité entre les Québécois.es de toutes origines. Elles contribuent aussi à mettre en valeur les communautés noires et afro-descendantes de Québec, peu importe leur genre ou leur âge. Ces initiatives visent à encourager leur implication dans la communauté, à bâtir des milieux de vie inclusifs où chacun peut s'épanouir et réussir, et à favoriser un environnement où il fait bon vivre ensemble.

Les activités ont pour but de :

- Créer des opportunités d'échanges et de connexions significatives entre les participants et les communautés, afin de renforcer la cohésion sociale ;
- Célébrer la diversité culturelle, artistique et culinaire des communautés noires et afro-descendantes ;
- Favoriser le partage et la découverte en soutenant les artistes émergents et en leur offrant une meilleure visibilité.

*Ces activités peuvent prendre différentes formes, comme des conférences et des tables rondes, la projection de récits de réussite inspirants, des tournois et des rencontres sportives. Elles incluent également des événements et des festivals musicaux et ethnoculturels, mettant en avant de nouvelles voix issues de la diversité. Vous pourrez aussi découvrir des expositions artistiques et littéraires, participer à des expériences culinaires autour de l'art gastronomique, ou encore profiter de visites de musées et d'institutions culturelles.*

## **Paramètres encadrant la proposition des activités**

Les activités doivent inclure un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Faire connaître la présence et l'histoire des communautés noires, que ce soit à Québec ou ailleurs.
- Aborder le thème principal obligatoire : " Histoire de Afro-Canadiens : Éduquer et Inspirer "
- Avoir une dimension pédagogique et de sensibilisation à la diversité, en mettant l'accent sur les jeunes des communautés noires et afro-descendantes.
- Encourager les échanges et la compréhension mutuelle entre les communautés noires et les autres groupes.
- Valoriser la participation des femmes et des familles issues de la communauté noire, ainsi que leur contribution dans différents secteurs.
- Rendre hommage à un membre de la communauté noire de Québec ou à une personne extérieure qui œuvre en faveur des communautés noires.
- Faire découvrir une figure historique de la lutte pour l'émancipation des Noirs.
- Lutter contre le sexisme, l'homophobie, le racisme et toutes formes de discrimination touchant la communauté noire.
- S'adresser à la société d'accueil pour favoriser l'inclusion

## • **Modalités**

Les propositions doivent être soumises en ligne sur le site du Mois de l'histoire des Noirs du Québec : [mhnquebec.ca](http://mhnquebec.ca).

Chaque proposition d'activité doit inclure les informations suivantes : le titre de l'activité, une brève description ainsi que son lien avec le thème central, le lieu, la date, l'heure et les conditions d'entrée, si applicable.

Les critères de sélection des projets, les dépenses admissibles, ainsi que les conditions d'admissibilité des requérants seront précisées lors du lancement de l'appel à projets.

Le choix du lieu doit prendre en compte plusieurs aspects : la disponibilité d'un stationnement, l'accès aux autobus ou transports en commun, et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, l'organisation partenaire s'engage à fournir un rapport détaillé après la réalisation de l'activité, en suivant le format défini par le conseil d'administration.

## • Calendrier

- Date limite de soumission d'une proposition d'activités : 4 novembre 2024
- Notification d'acceptation ou de refus des propositions : 18 novembre 2024
- Paiement de la première tranche des subventions : 10 au 24 janvier 2025
- Remise des rapports de fin d'activités et reddition de comptes : 24 mars 2025
- Paiement de la seconde tranche des subventions : 4 au 18 avril 2025

